

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

N° 15945*02

SIRET

Nom et prénom du déclarant ou dénomination :

Adresse professionnelle :

Code postal

1

Ville

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE : 20 _____ OU À LA PÉRIODE DU : _____ AU : _____

A. RECETTES

| | | |
|--|----|--|
| Montant net des honoraires ou recettes provenant de l'exercice d'une profession non commerciale | EF | |
| Gains divers (à l'exclusion des remboursements de crédit de TVA) | EG | |
| TVA déductible afférente aux dépenses mentionnées aux lignes EJ à EP | EH | |
| Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante | EN | |
| TOTAL 1 | EI | |

B. DÉPENSES

| | |
|---|-----------|
| Achats | EJ |
| Variation de stock (2) | EK |
| Services extérieurs à l'exception des loyers et redevances (3) | EL |
| Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois (3) | EM |
| Frais de transport et de déplacement (3) | EO |
| Frais divers de gestion | EP |
| TVA incluse dans les recettes mentionnées ligne EF (1) | EQ |
| Taxe sur le chiffre d'affaires et assimilées, contributions indirectes, taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques | ER |
| Dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois en proportion de la seule période de location-gérance, de crédit-bail ou de location | EU |
| Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante | EV |
| TOTAL 2 | EW |

C. VALEUR AJOUTÉE

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 – TOTAL 2** EX

D. COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la déclaration n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les relevées n°1329-DEF et n°1329-AC) si différent de 0 JU

Cadre réservé au mono-établissements au sens de la CVAE

Si vous êtes assujetti à la CVAE et êtes un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.